

LETTRE OUVERTE

A l'attention de
Madame Brigitte Klinkert
Présidente du Conseil départemental
du Haut-Rhin

Colmar le 07 juin 2019

Objet : Revalorisation de la contribution patronale au financement de l'acquisition des titres-restaurant.

Madame la Présidente,

Vous avez remercié l'ensemble des agents du Conseil départemental par courriel en date du 19 septembre 2018 pour leur investissement, leur engagement et leur professionnalisme dans leurs missions :

- en augmentant la valeur faciale des tickets restaurant,
- par l'octroi d'une gratification exceptionnelle,
- en concédant une demi-journée supplémentaire non travaillée.

Vous êtes soucieuse de la qualité de vie au travail de vos collaborateurs et par vos gestes vous tentez d'instaurer une **HappyCulture** au sein de votre administration.

Dès votre arrivée à la tête de la Présidence, vous vous êtes engagée dans une politique sociale marquée par la reconnaissance du savoir-faire, des compétences, des efforts et de l'engagement de chaque agent de la collectivité.

Vous avez œuvré à l'amélioration du pouvoir d'achat par l'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant pour les agents bénéficiaires de la Collectivité.

La section CFDT du Conseil départemental souhaiterait que vous puissiez aller encore plus loin en **revalorisant la contribution patronale au financement de l'acquisition des titres-restaurant.**

Actuellement, cette contribution est à hauteur de 50% de la valeur nominale du titre, c'est-à-dire de 4,50€ par ticket restaurant.

La CFDT souhaiterait une **contribution du Conseil départemental à hauteur de 60%**, c'est-à-dire de **5,40€ sur chaque titre.**

L'augmentation de la participation de notre Collectivité dans le financement du ticket restaurant permettrait un **gain annuel – pour chaque agent bénéficiaire - de 183,6€.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour la section CFDT du Conseil départemental
Sébastien Hammes